



Spécial 174 : Assemblée Générale (Convocation)

Décembre 2018

Association des Anciens de Procida, Hoechst, Roussel, AgrEvo, ProdeTech
(diffusion générale)

Marseille, le 20 décembre 2018

Madame, Monsieur,

"Au plaisir de se retrouver..."

La formule Assemblée Générale avec Buffet satisfait grandement nos membres. Elle joint l'aspect légal obligatoire et le côté convivial fort apprécié. L'AG reste toujours une occasion majeure de se retrouver nombreux.

Jeudi 7 février 2019

- de 11 h à 12 h** : Accueil, Émargements et Retrouvailles
de 12 h à 14 h : Buffet
de 14 h à 14 h 30 : Accueil et émargement des adhérents absents au Buffet
à 14 h 30 précises : ASSEMBLEE GENERALE
à 17 h : Suite des retrouvailles (pour celles et ceux qui souhaitent prolonger)
Lieu : Salle des Fêtes – 13112 LA DESTROUSSE
(au rez-de-chaussée de la Mairie, comme l'an dernier)

Afin de faciliter l'organisation du Buffet :

Merci de bien vouloir répondre impérativement et rapidement (avant le 21 janvier 2019)

- soit au questionnaire en ligne sur le site ([cliquez ICI](#))
- soit par courriel, ou par téléphone, ou en renvoyant le bulletin-réponse au bas du verso de cette page.

Pour vous y rendre

En venant de Marseille : A50/A501/A52 direction Aix-en-Provence, prendre la sortie 33 : Pas-de-Trets.
En venant d'Aix-en-Provence : A8/A52 direction Aubagne/Toulon, prendre la sortie 33 : Pas-de-Trets.
Au rond-point prendre à gauche, direction La Destrousse.



VOIR AU VERSO L'ORDRE DU JOUR

Dans le cas où il ne vous serait pas possible d'assister à cette Assemblée, vous pouvez soit :

- donner votre pouvoir en ligne sur le site ([cliquez ICI](#)).
- adresser le pouvoir à la personne de votre choix (attention limité à 2 pouvoirs par personne).
- adresser le pouvoir en blanc au Conseil d'Administration à l'adresse de l'Association qui les répartira.

Très cordialement,

La Secrétaire

POUVOIR

Je soussigné(e)donne pouvoir à.....de me représenter lors de l'Assemblée Générale des membres l'Association APHRAP qui aura lieu le Jeudi 7 février 2019 à 14h30 en la Salle des Fêtes de la Mairie de La Destrousse.

Il pourra prendre part en mon nom à toutes délibérations et au vote de toutes résolutions.

A....., le

Faire précéder la signature de la mention
« BON POUR POUVOIR »

Rappel : Les Membres Affiliés ne peuvent pas prendre part au vote lors des Assemblées Générales.



Spécial 174 : Assemblée Générale (Convocation)

Décembre 2018

Chaque résolution fera l'objet d'un vote des Membres de Droit.

L'ordre du jour est le suivant:

1° résolution : Rapports moral et d'activité.

2° résolution : Rapport financier : Présentation et Approbation des comptes de l'exercice 2018. Présentation du Budget 2019.

3° résolution : Cotisations - Pour l'année 2020 les cotisations proposées sont les suivantes :

Cotisation individuelle : 16 € (Membre de Droit ou Membre Affilié)

Cotisation couple : 24 € (Membres de Droit ou Membres Affiliés)

4° résolution : Renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration

Questions diverses :

Le Conseil d'Administration doit, comme chaque année, être renouvelé par moitié.

Faites acte de candidature auprès d'un membre du Bureau, du CA ou tout simplement écrivez à l'APHRAP.

M, Mme (Nom, Prénom) :propose sa candidature à l'élection du Conseil d'Administration du 7 février 2019.

A.....le.....

Signature :

Afin de faciliter la participation de chacun, l'Association propose de favoriser un covoiturage (*).

N'hésitez pas à prendre contact avec l'Association au **06 22 21 43 21** ou directement par courriel à l'adresse suivante : association.aphrap@laposte.net

(*) Rappel: L'APHRAP pourra octroyer une participation aux frais de déplacement (forfait de 60 €/véhicule) pour les adhérents qui viennent de loin (au-delà de 100 km) s'ils sont en covoiturage avec des Membres de Droit.

☞ Il est rappelé à nos membres non-internautes que, s'ils souhaitent obtenir le Listing Adhérents 2018 (Membres de Droit et Membres Affiliés), ils doivent en faire la demande sur le répondeur téléphonique de l'APHRAP (06.22.21.43.21).

APHRAP : Les Airelles, 3 rue Courencq - 13011 Marseille

Tél. : 06.22.21.43.21 - E-mail : association.aphrap@laposte.net

Notre site internet : www.aphrapnaut.es.fr/wordpress/

Responsable de la publication : Nadia ARP AJA

M, Mme (Nom, Prénom) : (cocher la case choisie)

assistera au Buffet, et sera accompagné(e) de : personne(s) non adhérente(s) à l'APHRAP.

n'assistera pas au Buffet, avant l'AG.